



# MODALITÉS DE PRISE EN COMPTE DES CRITÈRES ENVIRONNEMENTAUX, SOCIAUX DE GOUVERNANCE (ESG) DANS LA POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

## A) Information ESG Investisseur

### ❖ Information sur la société de gestion

Messieurs Hottinguer et Cie- Gestion Privée est une société de gestion de portefeuille agréée par l'Autorité des Marchés Financiers sous le numéro GP90036.

### ❖ Contexte réglementaire

Conformément au décret n°2015-1850 du 31 décembre 2015 concernant l'application de l'article 173 de la Loi sur la Transition Énergétique du 17 août 2015, les sociétés de gestion de portefeuille sont tenues de publier des informations sur les modalités de prise en compte ou non des critères ESG dans leur politique d'investissement.

Messieurs Hottinguer et Cie- Gestion Privée met ainsi à disposition des informations concernant les modalités de prise en compte des critères ESG dans son processus d'investissement. Ces informations sont disponibles sur son site internet <http://www.banque-hottinguer.com>

### ❖ Définition

Les critères ESG se composent ainsi de trois volets :

- Environnement : impact climatique, gestion des déchets, gestion des émissions de gaz à effet de serre, etc.
- Social : conditions de travail des salariés, bien-être au travail, parité homme-femme,

relation avec les fournisseurs et les clients, etc.

- Gouvernance : gestion des conflits d'intérêts, rémunération des dirigeants, indépendance du conseil d'administration, lutte contre le blanchiment et la corruption, etc.

### ❖ Démarche d'investissement et prise en compte des critères ESG

Dans le cadre de sa politique d'investissement, Messieurs Hottinguer et Cie- Gestion Privée ne prend pas, à date, formellement en compte l'ensemble des critères relatifs au respect d'objectifs environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance. A date, aucun OPC est géré en prenant en compte simultanément les critères sociaux, environnementaux et de qualité de gouvernance.

Cependant, Messieurs Hottinguer et Cie- Gestion Privée a un processus de gestion tourné vers l'optimisation de la création de valeur pour ses clients tout en veillant au respect de principes de développement durable inscrit dans l'histoire de la société de gestion et de son actionnaire, la Banque Hottinguer.

En effet, notre philosophie d'investissement prend en considération les critères ESG suivants :

- Notre stratégie d'analyse « bottom-up » repose sur l'analyse des fondamentaux des sociétés, ce qui suppose d'étudier l'activité d'une société sous différents angles, parmi lesquels les angles extra-financiers.

- Nous privilégions les investissements à long terme dans nos positions. Nous sommes donc particulièrement attentifs à la pérennité de



## MESSIEURS HOTTINGUER & CIE

GESTION PRIVÉE

l'activité des sociétés et de leur performance dans le temps.

- Nous disposons d'une politique de droit de vote, disponible sur notre site internet, qui démontre notre engagement auprès des entreprises dont nous sommes actionnaires.

### B) Information ESG Investissements

L'information des investisseurs sur la politique ESG de la société auprès des porteurs de parts ou actions d'OPC est effectuée :

(a) par une information continue dans les prospectus des OPC : renvoi sur le site internet de la société de gestion pour consulter les informations sur la prise en compte des critères ESG.

(b) par une information périodique : à fréquence annuelle par le biais des rapports annuels de chaque OPC concerné qui donnent les informations sur la politique ESG.

Messieurs Hottinguer et Cie, ne gérant pas d'OPC ayant un actif supérieur au seuil de 500 M€, la société de gestion ne procède qu'à une déclaration « Information ESG Investisseur » telle que présentée au A) du présent document et ne communique pas de déclaration « information ESG Investissements ».

### C) Informations sur la démarche de Messieurs Hottinguer et Cie - Gestion Privée

Dans le cadre de sa gestion, les fonds gérés ne sont ni spécialisés sur une approche particulière de critères ni labellisés ISR ; la Société ne gère donc pas, à date, d'OPC prenant simultanément en compte les critères ESG. La Société, tout en étant adhérente de l'Association Française de la Gestion (AFG), n'a pas adhéré à une charte, code ou initiative spécifique relative à la prise en compte de critères ESG.

Cependant, Messieurs Hottinguer & Cie Gestion Privée, encourage les initiatives et les

engagements relatifs à la gestion de la société.

Au sein de Messieurs Hottinguer & Cie Gestion Privée, nous veillons à promouvoir un sens de l'éthique et des responsabilités partagées par l'ensemble des associés et des collaborateurs.

Nous valorisons une politique de ressources humaines qui promeut les principes de l'égalité des chances avec notamment l'équilibre vie privée - vie professionnelle, la diversité et non-discrimination, l'égalité professionnelle homme- femme.

C'est dans cet esprit que nous avons mis en place des dispositifs de partage des bénéfices via l'épargne salariale (PEE, intéressement), un dispositif de retraite supplémentaire (article 83), favorisés les temps partiels et l'aménagement des horaires des collaborateurs.

Nous essayons également de valoriser le travail de personnes en situation d'handicap. Par exemple, l'édition et l'envoi des courriers de masse aux clients privés sont confiés à une entreprise adaptée et agréée Entreprise Solidaire d'Utilité Sociale, comportant plus de 80% de personnel handicapé.

Enfin, conscient de notre impact sur l'environnement et de l'importance de participer à notre échelle à la réduction des déchets, les collaborateurs ont été sensibilisés aux «ecogestes» (gestion des déchets avec la société Elise\*, propreté des bureaux et salles de réunion).

Mise à jour le 24/10/2019

\* Entreprise en charge de la collecte, du tri, et du recyclage créant des emplois solidaires